

Mario Albertini

Tutti gli scritti

VI. 1971-1975

a cura di Nicoletta Mosconi

Società editrice il Mulino

Intervento alla Tavola rotonda su «Le service militaire obligatoire et l'objection de conscience dans la perspective d'une Europe fédérale»

Je remercie, au nom du Mouvement fédéraliste, les orateurs qui ont accepté d'ouvrir ce débat et qui ont réussi, malgré les étroites limites de temps, à mettre en évidence le problème du débat dans toute son ampleur. En ce qui me concerne, et concerne avec moi mes amis fédéralistes, je crois avoir été mis en cause sur un sujet bien précis: la crainte que l'Etat européen ne puisse être autre chose que la projection en grand de l'Etat national.

Le fait est que la culture politique des fédéralistes militants – inconnue, isolée, parce qu'elle n'a pas trouvé les voies de sa circulation dans la culture diffuse – se fonde sur la négation de l'Etat national. Les fédéralistes se sont formés, et cherchent à s'exprimer, par cette négation. Ce sont, du reste, nos travaux qui constituent, si je ne me trompe, la seule tentative sérieuse de démystification de ce type d'Etat. Naturellement, la prétention de nier ne correspond pas au succès de la négation. De cela, nous ne sommes pas juges, ce sont les autres qui le sont. Je ne peux qu'exposer, en bref, nos raisons. En voici une. Le passage de l'Etat national à l'Etat européen implique une transformation matérielle, historique, de grande importance; un véritable changement de base sociale. On a l'habitude de considérer le mot «social» comme un simple synonyme de «classes» et de «lutte de classes». Mais la réalité est plus complexe. On oublie ainsi l'énorme importance sociale du fait national.

L'Etat national est la communauté politique qui cherche à rendre, et en partie y réussit, homogènes tous les noyaux communautaires existant en son sein. Au fond, sa nature tendanciellement totalitaire se manifeste déjà dans le fait que ce type d'Etat vit s'il réussit à rendre la langue unique et les mœurs homogènes sur tout son champ d'action (même si, pour les

mœurs, il a réussi à imposer l'illusion, plus que la réalité, de leur unification). Cette base sociale artificielle fait en sorte qu'un homme qui naît à Turin se sent l'égal d'un homme qui naît à Palerme et différent, différent dans son origine humaine, de tout homme né dans un autre Etat (même si, en fait, et exception faite de l'origine commune de tous les hommes, il y a plus de distance entre un Turinois et un Palermitain que, par exemple, entre un Turinois et un Lyonnais).

Bien. Il n'est pas possible de construire l'Etat européen sur cette base sociale, ou de provoquer la formation de cette base à l'aide d'un Etat européen. Il a été possible de créer la langue italienne comme langue nationale à partir de Florence, la langue française à partir de Paris. On ne peut rien faire de semblable en Europe. Aucun centre de pouvoir n'est en mesure d'imposer une langue unique en Europe, d'obtenir que les Français cessent de parler en français, les Italiens en italien. A plus fort raison, aucun centre de pouvoir n'est en mesure d'imposer en Europe l'illusion, et en partie la réalité, de mœurs uniques. Pour exprimer à l'aide d'une formule cette situation, nous nous sommes habitués à dire qu'en Europe ne pourra se former qu'un peuple de nations, non pas un peuple national. Un peuple fédéral, pluraliste, non monolithique.

C'est un aspect réel qu'il faut prendre en considération. Le second aspect réel qu'il faut prendre en considération est de caractère institutionnel. Je dois poser en principe que je ne comprends pas les objections d'«institutionnalisme» qui sont adressées aux fédéralistes. Il va de soi qu'il n'y a pas d'institutions sans base sociale correspondante et qu'on ne peut lutter pour certaines institutions que si on estime qu'il y a une base sociale pour les fonder et les faire fonctionner. Souvent le devoir politique suprême est vraiment de détruire des institutions qui étouffent de nouvelles capacités sociales et de créer de nouvelles institutions pour ces capacités nouvelles. Je voudrais poser en principe aussi que celui qui refuse l'institutionnalisme européen accepte, en fait, l'institutionnalisme national, même s'il ne s'en rend pas compte, et considère comme «organique» un processus, celui de la nation, qui exige en réalité une condition institutionnelle préalable: le cadre national d'expression des forces historiques.

Cela dit, je voudrais aborder mon sujet à l'aide d'une clef empruntée à la culture anglo-saxonne. Il y a une lacune dans la

culture européenne du continent, par rapport à la culture anglo-saxonne. Dans la culture anglo-saxonne, on connaît bien la distinction entre le principe unitaire (national) et le principe fédéral (pluraliste). Dans l'Etat national, la représentation souveraine est unitaire. La «république une et indivisible» s'ensuit, qui réduit à une pure forme apparente la division des pouvoirs qui devrait pourtant constituer la garantie politique de la liberté; et une conséquence vraiment démoniaque s'ensuit également: le centre de pouvoir qui a dans ses mains l'épée, l'armée, a aussi dans ses mains l'école, la culture.

Cet Etat ne peut pas – toute aspiration dans un autre sens reste marginale, velléitaire – ne pas se servir de l'école et de la culture pour faire des citoyens de bons soldats. Et il le fait. L'histoire nationale, qui nous poursuit de l'école primaire à l'université, met à nu, dans des récits édifiants pour les enfants, le respect de la culture historico-sociale pour les besoins pratiques, autoritaires et belliqueux, de l'Etat. C'est cette culture qu'on retrouve dans l'aspect étatique des comportements sociaux – élections nationales, service militaire national – et dans les rites politiques.

C'est cette culture qui se manifeste encore insidieusement dans le fait même de la division arbitraire des données de la réalité historique et de l'actualité politique et sociale dans les cadres nationaux, plus insidieusement parce qu'à ce niveau l'absence d'éclat et d'édification visible, c'est-à-dire l'objectivité scientifique comme comédie sociale, fait taire la conscience de ne pas avoir servi la vérité, mais le pouvoir. Cette culture, qui dépend de l'Etat, fait de l'Etat national le maître de la conscience des individus.

Dans l'Etat fédéral, au contraire, il y a dédoublement de la représentation souveraine, de la souveraineté. La lutte politique ne se déroule pas dans un seul cadre, pour un seul pouvoir, qui ensuite contrôle avec les préfets tous les pouvoirs de niveau inférieur. Elle se déroule dans le cadre fédéral et dans le cadre des Etats membres. La différence est essentielle. La division du pouvoir à l'échelle territoriale, au lieu d'être exclusivement fonctionnelle, trouve une base sociale effective. Et cette distribution du pouvoir sur une base territoriale, dans sa forme typique, ne peut pas se maintenir sans la primauté de la constitution sur le pouvoir.

Son unité réside en effet en une règle, celle de la distribution du pouvoir entre chaque Etat membre et le gouvernement

fédéral, tandis que dans l'Etat unitaire l'unité réside en un centre de pouvoir auquel tout est subordonné, juge et partie en fait de la même constitution. Ce n'est pas le hasard si la théorie du jugement constitutionnel des tribunaux – et non seulement la cour constitutionnelle, fruit tardif de la décadence de l'Etat national – est née avec le premier Etat fédéral de l'histoire, la fédération américaine. Ce n'est pas le hasard si la fédération américaine, embryon et résidu du premier fait fédéral, n'a pas de ministre de l'éducation, ni de ministre de l'intérieur, ni de préfets.

Voilà. L'Europe aurait cette base sociale, ce caractère institutionnel, cette distribution légale du pouvoir. C'est la prévision raisonnable d'une situation réellement possible, même s'il faut admettre qu'elle ne serait pas encore parfaitement fédéraliste. Ce n'est pas du tout un rêve, parce que cette situation ne dépendrait pas de l'arbitraire individuel, mais de l'impossibilité de former un Etat national européen, unitaire et centralisé.

Mais cette conclusion ne suffit pas pour rendre compte du fédéralisme militant. Les fédéralistes assument la responsabilité de l'imperfection européenne à laquelle j'ai fait allusion, et du fait que cette imperfection correspond en effet à une négation insuffisante des valeurs autoritaires et belliqueuses de l'Etat national. C'est pourquoi leur discours va au delà de l'Europe, au delà d'une manière déterminée. C'est pourquoi nous disons, quand les servitudes de la lutte restrignent trop l'horizon et que nous éprouvons le besoin de scruter au loin, qu'il nous appartient de faire de la politique pour préparer le jour où les hommes ne seront plus contraints de faire de la politique. Nous nous battons pour l'Europe seulement parce que la conscience révolutionnaire ne permet pas de s'évader de la réalité.

A ce propos, je voudrais souligner deux choses. La première, c'est que personne n'obligera les fédéralistes, même si nous obtenons l'Europe aussi grâce à eux, à rester du côté du gouvernement européen. Les plus conscients d'entre nous, même au prix d'être moqués comme cela est arrivé, ont toujours soutenu que leur place, en Europe, sera dans l'opposition. L'Europe le permettra. L'Europe aura une opposition. Il est curieux que les gauches nationales n'en tiennent pas compte, et finissent ainsi par imaginer un Etat européen plus compact, plus totalitaire, que l'Etat national. En réalité, les gauches nationales devraient se

demander si une opposition européenne ne serait pas plus féconde que les oppositions nationales.

Mais je veux expliquer ce paradoxe: la participation à la construction d'un Etat que nous savons déjà devoir refuser. Ce n'est pas du tout déconcertant. C'est le paradoxe de chaque pas en avant sur le chemin de la révolution. La révolution est mondiale et universelle. Chaque pas en avant sur ce chemin n'a pour cette raison de sens que si celui qui en assume la responsabilité – et cela arrive toujours, d'une façon ou d'une autre – accepte ce destin: rester dans l'opposition après s'être acquitté de sa tâche.

Je m'expliquerai mieux, j'espère, en soulignant le second point. Les grandes étapes de la révolution ont toujours eu deux significations: l'une pratique, immédiate, qui peut être vérifiée dans les nouvelles institutions et les nouveaux comportements politiques et sociaux, et une autre, théorique, qui ne peut être vérifiée que dans la culture, si par culture on entend ce qui motive en profondeur la formation de la pensée humaine. La révolution française, appréciée au regard non pas de la vie antérieure, mais des idéaux de l'incendie révolutionnaire, a eu un résultat modeste: l'Etat qu'aujourd'hui nous condamnons par l'expression «jacobino-napoléonien», sans par là méconnaître les barrières qu'il a fait tomber, les forces historiques qu'il a libérées.

De toute façon, l'Etat «jacobino-napoléonien» n'a pas détruit la signification globale de la révolution française. Par la révolution française a été affirmé dans la culture de l'humanité le principe démocratique. Malgré sa réalisation imparfaite, malgré toutes les défaites de la démocratie, ce principe a pris de solides racines dans le cœur de l'homme et n'en a plu été retiré. Le fascisme, qui le niait ouvertement, a été balayé. Les Etats socialistes à parti unique, qui le nient en fait dans la pratique, ne peuvent pas le démentir dans la théorie et dans les rites de la vie politique.

Une observation analogue vaut pour la révolution soviétique. L'écart entre les aspirations révolutionnaires et l'Etat soviétique est si grand qu'il est désormais facile de conclure qu'elle n'a pas réalisé le communisme mais un rigide capitalisme d'Etat. Toutefois, en disant «capitalisme d'Etat», on met en évidence un aspect empirique de la réalité soviétique au préjudice de son sens historique. Nous sommes conscients du fait que le communisme ne s'est pas réalisé. Mais nous devrions aussi être conscients du

fait qu'après la révolution soviétique n'est plus légitime, sous l'angle culturel, la propriété privée des moyens sociaux de production. La vraie propriété sociale des moyens de production est encore lointaine, comme est encore lointaine, d'autre part, la démocratie véritable. Mais l'absolutisme est mort, je crois pour toujours, dans le cœur des hommes, comme est en train de mourir, dans le cœur des hommes, le principe de la légitimité de la propriété privée des moyens sociaux de production.

La pratique s'adapte à la démocratie imparfaite, guidée et manipulée, de l'Occident; à la gestion, guidée et manipulée, de la production collective à l'Orient. La culture, non. Et c'est la culture qui marque l'écart entre ce qui est et ce qui doit être, en motivant ainsi les courants les plus profonds de la vie.

A la lumière de ces observations, il me semble qu'on ne peut pas apprécier l'Etat européen sans considérer, à côté de sa négation pratique – comme pratique niée qui montre quelle pourra être sa réalité pratique – sa négation théorique, qui montre quel pourra être son sens culturel. En pratique, l'Etat européen niera, avec les conséquences que j'ai dites, l'Etat national. En théorie, il niera les nations, ou mieux, la fusion de la nation et de l'Etat, l'asservissement de la nation, qui par elle-même est culture et universalité, à l'Etat unitaire, c'est-à-dire fermé, qui par lui-même est puissance et particularité. Dans son message de Noël, en 1954, Pie XII, un pape discuté, mais que pour autant on ne doit pas refuser d'écouter si, et quand, il disait la vérité, a défini justement, à mon humble avis, l'Etat national comme une des créations les plus démoniaques de l'histoire humaine pour cette raison.

Quel est le sens de cette négation théorique? La fédération américaine ne permet pas de le constater. Il y a à cela des raisons historiques. Elle s'est formée dans ce qui était encore une venelle de l'histoire, à l'abri des grands conflits entre les Etats et, par la suite, entre les classes. Et elle a nié – c'est la considération spécifique – treize petits Etats sans histoire étatique. Mais la fédération européenne devrait nier dès le commencement la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie: les grandes nations historiques. Bien. Les grandes nations historiques sont l'expression de la culture de la division politique du genre humain. Leur négation ne pourra pas ne pas correspondre à la négation de la culture de la division politique du genre humain.

La fédération européenne sera un Etat entre les Etats. Elle dédoublera le loyalisme des citoyens, en ajoutant une élection européenne aux élections nationales. On peut penser qu'elle rompra l'équation citoyen=soldat, en abolissant le service militaire obligatoire. Mais elle devra défendre son autonomie aussi avec des moyens militaires, comme puissance entre les puissances. Dans la pratique, elle restera sur le terrain de la division politique du genre humain, même si l'examen de sa raison d'Etat, qui exigerait un autre développement, conduit à retenir qu'elle sera moins brutale, et socialement moins comprimée, que l'Union soviétique et les Etats-Unis.

Mais, dans la théorie, la fédération se placera sur le terrain de la négation de la division politique du genre humain. C'est la chose historiquement la plus importante. La culture de la division politique du genre humain est la culture qui a légitimé dans les faits, en mystifiant le libéralisme, la démocratie et le socialisme, soviétique ou non, le devoir de tuer. La culture de la négation de la division politique du genre humain est la négation historique de ce devoir, elle est l'affirmation, dans la sphère de la culture, du droit de ne pas tuer, et le cadre de la lutte pour l'affirmer également en pratique, au delà de la fédération européenne, par la fédération mondiale.

Tavola rotonda organizzata dalla sezione di Firenze del Movimento federalista europeo (8 maggio 1971). In «Le Fédéraliste», XIII (1971), n. 3. Una parte è stata pubblicata in italiano in «Rocca», 15 luglio 1971, n. 14 e alcune parti sono state riprese nel saggio *Le radici storiche e culturali del federalismo europeo*, pubblicato in M. Albertini, A. Chiti-Batelli, G. Petrilli, *Storia del federalismo europeo*, Torino, ERI, 1973, pubblicato anche in «L'Europa», VII (31 marzo 1973), n. 6 e in M. Albertini, *Nazionalismo e federalismo*, Bologna, Il Mulino, 1999.